

Vu les désignations de la direction de l'économie, de la formation et de l'emploi de la province Sud en date du 3 août 2020 (propositions faites par la Dpass sud) ;

Vu les propositions de la direction de Cap emploi en date du 29 juillet 2020 ;

Vu les propositions de la caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de la Nouvelle-Calédonie en date du 25 juin 2020 ;

Vu les propositions du service médical interentreprises du travail de la Nouvelle-Calédonie en date du 4 août 2020 ;

Vu les propositions de l'union des syndicats ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie (USOENC) en date du 3 août 2020 ;

Vu les propositions de la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) en date du 16 juin 2020,

Arrête :

Article 1^{er} : L'article 21 de l'arrêté modifié n° 2019-1689/GNC du 30 juillet 2019 susvisé est modifié comme suit :

« Article 21 : A la commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance de Nouvelle-Calédonie (CRHD-NC) sont désignés pour trois ans :

Membres de droit :

- Mme Séverine Métillon, directrice par intérim des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie ou son représentant ;

- M. Xavier Martin, directeur de la caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de la Nouvelle-Calédonie ou son représentant ;

- Mme Eloïse Nicolas, directrice des ressources humaines et de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie ou son représentant.

Province Sud :

Membres de droit :

- M. Jean-Baptiste Friat, directeur des actions sanitaires et sociales de la province Sud ou son représentant.

Membres désignés par le président de l'assemblée de province concernée :

- M. le docteur Georges Medevielle, médecin, titulaire,

- M. Alexandre Reverce, représentant du service ou de l'établissement public d'aide à l'insertion ou d'aide à l'emploi, titulaire, ou Mme Cinthia Morizot, sa suppléante.

Membres proposés par province :

- Mme le docteur Patricia Marais, médecin, représentant la CAFAT, titulaire, ou Mme le docteur Annick Vergnon-Platof, sa suppléante ;

- Mme le docteur Carole Lafargue, médecin du travail du service médical interentreprises du travail, titulaire ;

- Mme Valérie Lo, membre du MCI, représentant les associations représentatives des personnes en situation de handicap, ou Mme Suzanne Henocq, sa suppléante ;

- Mme Mélanie Atapo, membre de l'USTKE, représentante proposée par les organisations syndicales de travailleurs représentatives au niveau de la Nouvelle-Calédonie ou Mme Ana Takaniko, sa suppléante ;

- Mme Ophélia Dermel, membre de la CPME, représentante proposée par les organisations syndicales d'employeurs représentatives au niveau de la Nouvelle-Calédonie, titulaire, ou M. Nicolas Volk, son suppléant.

Province Nord :

Membres de droit :

- M. Jean-Claude Athéa, directeur des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société de la province Nord ou son représentant.

Membres désignés par le président de l'assemblée de province concernée :

- Mme le docteur Catherine Lerebours, médecin, titulaire,

- Mme Christina Clavel, représentant du service ou de l'établissement public d'aide à l'insertion ou d'aide à l'emploi, titulaire, ou Mme Vanessa Caunes, sa suppléante.

Membres proposés par province :

- Mme le docteur Patricia Marais, médecin, représentant la CAFAT, ou Mme le docteur Annick Vergnon-Platof, sa suppléante ;

- Mme le docteur Carole Lafargue, médecin du travail du service médical interentreprises du travail, titulaire ;

- Mme Cendra Obry, membre de MCI, représentant les associations représentatives des personnes en situation de handicap, ou Mme Sylvie Tisserand, sa suppléante ;

- Mme Mélanie Atapo, membre de l'USTKE, représentante proposée par les organisations syndicales de travailleurs représentatives au niveau de la Nouvelle-Calédonie ou Mme Ana Takaniko, sa suppléante ;

- Mme Ophélia Dermel, membre de la CPME, représentante proposée par les organisations syndicales d'employeurs représentatives au niveau de la Nouvelle-Calédonie, titulaire, ou M. Nicolas Volk, son suppléant.

Province des îles Loyauté :

Membres de droit :

- Mme Marie-Rose Waïa, directrice des actions sanitaires et actions communautaires de la province des îles Loyauté ou son représentant.

Membres désignés par le président de l'assemblée de province concernée :

- Mme le docteur Isabelle de Frémicourt, médecin, titulaire ;

- M. Charles Juni, représentant du service ou de l'établissement public d'aide à l'insertion ou d'aide à l'emploi, titulaire, ou Mme Evelyne Pamani, sa suppléante.

Membres proposés par province :

- Mme le docteur Patricia Marais, médecin, représentant la CAFAT, ou Mme le docteur Annick Vergnon-Platof, sa suppléante ;